

La perspective de l'autonomie. Capitalisme, migrations et luttes sociales (2003)¹

Sandro Mezzadra, Professeur Université de Bologne
Traduit de l'anglais par Christophe Degoutin (avec François Matheron)

« Parler de l'autonomie des migrations, écrivent Papadopoulos, Stephenson et Tsianos, c'est concevoir les migrations comme un mouvement social au sens propre, et non comme une simple réponse au malaise économique et social ». Ils ajoutent : « La thèse de l'autonomie des migrations ne peut pas, cela va de soi, considérer les migrations isolément des structures sociales, culturelles et économiques. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : elle conçoit les migrations comme une force créative agissant à l'intérieur de ces structures. » (2008, p. 202). S'attacher à l'autonomie des migrations exige par conséquent une « autre sensibilité », ou, serais-je tenté de dire, un autre *regard*. Cela veut dire que nous examinons les mouvements migratoires et les conflits qui se jouent autour des migrations en accordant la priorité aux pratiques subjectives, aux désirs, aux attentes et aux comportements des migrants eux-mêmes. Nous ne saurions pour autant nous contenter d'une version romancée des migrations, parce que nous gardons à l'esprit l'*ambivalence* de ces pratiques et comportements subjectifs : dans les migrations – considérées comme des mouvements sociaux – se forment aussi bien de nouveaux dispositifs de domination et d'exploitation que de nouvelles pratiques de la liberté et de l'égalité. La thèse de l'autonomie des migrations doit donc être envisagée comme une perspective singulière, permettant d'apercevoir la « politique de la mobilité » et de mettre en évidence les enjeux subjectifs au sein des affrontements et des luttes qui constituent le champ matériel d'une telle politique. Pour reprendre les termes proposés par Vicki Squire dans l'introduction de ce livre, cette thèse montre que la « politique du contrôle » est en permanence obligée d'affronter une « politique des migrations » qui excède de manière structurelle ses pratiques d'aménagement/réaménagement des frontières. Elle permet en effet une analyse de la « production de clandestins » ou de la « production d'irrégularité », non comme un processus unilatéral d'exclusion et de domination orchestré par l'État et la loi, mais comme un processus tendu, nourri par le conflit, dans lequel les mouvements et luttes subjectifs des migrants jouent un rôle actif et essentiel.

Si l'on s'en tient aux analyses dominantes des mouvements et des luttes des migrants, qui empruntent le plus souvent les lunettes de la citoyenneté, les migrants veulent devenir citoyens. La thèse de l'autonomie des migrations s'attache à l'inverse à montrer que les migrants – avec ou sans papiers – *agissent* en tant que citoyens, et elle insiste sur le fait qu'ils *sont déjà* citoyens (Bojadžijev et Karakayali 2007, p. 205). Elle exige une conceptualisation de la citoyenneté distincte de celle que l'on trouve dans les études dominantes, qui se soucient exclusivement de l'intégration des migrants dans un cadre politique et légal pré-existant. Nous soulignons pour notre part l'importance des pratiques et revendications de ceux et celles que le droit ne reconnaît pas nécessairement comme citoyens, pour comprendre la transformation du cadre juridique de la citoyenneté. Il devient alors possible de concevoir le rôle central que jouent les luttes et mouvements des migrants en situation irrégulière dans la construction et la transformation d'une citoyenneté comme « institution en perpétuel changement » (Balibar 2001 ; Isin 2002 et 2009 ; Mezzadra 2004). De mon point de vue pourtant, et je m'écarte ici de la position de Papadopoulos, Stephenson et Tsianos, nous devons

1 Une première version de cet article a été communiquée au colloque *Indeterminate ! Kommunismus* (Francfort, 7-9 novembre 2003). Il a été publié en italien, sous une forme révisée, dans le recueil collectif *I confini della libertà. Per un'analisi politica delle migrazioni contemporanee*, Rome, DeriveApprodi, 2004, puis traduite dans plusieurs langues. La version qui paraît ici n'est pas simplement révisée et mise à jour ; il s'agit pratiquement d'un nouveau texte, qui tient compte des critiques et discussions intervenues au cours des cinq dernières années, tant à l'université que dans des contextes politiques. Ce texte a été présenté à Athènes (Agora Kupselis) le 16 avril 2010 dans le cadre du projet européen GeMIC (Gender, Migration, Intercultural Interaction, FP 7, <http://www.gemic.eu/>). La version originale en anglais sera publiée en Squire, V. (2011) *The Contested Politics of Mobility: Borderzones and Irregularity* (London: Routledge). Je tiens à remercier les chercheurs et activistes du Frassanito Network, qui ont construit le type d'espace intellectuel et politique dans lequel ont pu s'élaborer mes travaux sur les migrations. Vicki Squire m'a beaucoup aidé à resserrer le raisonnement exposé dans cet article, comme l'ont fait par ailleurs les deux relecteurs anonymes auxquels il a été soumis. Ma reconnaissance va aussi aux membres du groupe de recherche sur les migrations dont j'assume la coordination à l'université de Bologne (Maura Brighenti, Anna Curcio, Gaia Giuliani, Giorgio Grappi, Gigi Roggero), ainsi qu'à mes amis et collègues Maurizio Ricciardi et Ranabir Samaddar, pour les longues et productives discussions que nous avons eues à propos de ce texte.

approfondir la thèse de l'autonomie des migrations en la liant à une analyse du rôle de la mobilité dans l'histoire et la réalité actuelle du capitalisme. Loin de réduire « les subjectivités mobiles à la subjectivité productiviste requise par le capitalisme » (Papadopoulos, Stephenson et Tsianos 2008, p. 207), une telle lecture souligne les tensions et conflits qui se manifestent au quotidien dans l'expérience très incarnée des migrants, et inscrit la thèse de l'autonomie des migrations dans le contexte plus large d'une analyse de la production de subjectivité dans le capitalisme. C'est précisément dans cette perspective que cet article aborde différentes questions qui traversent les débats contemporains sur les migrations – la soi-disant « nouvelle économie des migrations », les concepts d'intégration, de citoyenneté ou de démocratie –, afin de dégager les spécificités de la thèse de l'autonomie des migrations. Cet article vise à montrer avant tout que la condition des migrants en situation *irrégulière* est profondément ambiguë, et qu'elle constitue un enjeu politique clé des luttes sociales contemporaines qui se jouent autour du capital et des migrations.

Deux remarques paraissent nécessaires au préalable pour clarifier la nature et la portée de cet article. Il faut préciser tout d'abord que le raisonnement exposé dans ces pages a été élaboré tour à tour dans des cadres universitaires et politiques, mais toujours dans ce que l'on pourrait appeler – prudemment et de manière provisoire – un contexte « européen ». Bien que j'aborde par la suite des matériaux issus d'autres contextes (États-Unis ou Chine), je ne prétends pas que cette thèse de l'autonomie des migrations que je défends puisse valoir telle quelle à l'échelle du « monde ». Alors que l'Europe est de toute évidence une construction sociale qui unifie artificiellement des territoires en eux-mêmes très divers (pour n'en prendre que trois exemples, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni présentent une histoire et un paysage migratoires très différents), il est clair qu'une telle construction privilégie l'« Ouest » et que le fait même de tenir compte des spécificités de l'Europe centrale et orientale supposerait d'affiner et d'ajuster nettement le cadre théorique développé dans les pages qui suivent. Inutile de préciser que cette nécessité s'imposerait bien davantage encore si des histoires complémentaires des migrations et du développement capitaliste devaient être traitées à part entière. Même si je suis persuadé du besoin de développer un cadre analytique capable de saisir la spécificité des migrations contemporaines à l'échelle du *monde*, cet article reste inscrit dans un contexte local. J'ai essayé néanmoins de garder à l'esprit les limites et chausse-trappes rendus à peu près inévitables par le fait que les discussions critiques sur les migrations « ont presque toujours été conduites dans le cadre des migrations vers l'Europe ou leurs anciennes colonies de peuplement » (Chalcraft 2007, p. 27). John Chalcraft le dit de manière convaincante, nous aurions besoin de tenir compte d'autres histoires et expériences de migrations – et particulièrement de ce que l'on pourrait appeler les migrations Sud-Sud. Cela serait d'une grande utilité non seulement en tant que tel, mais aussi pour des questions de méthode, pour problématiser l'analyse des migrations en Europe et en « Occident » et nous exercer à décentrer notre regard critique.

Cette observation de Chalcraft a d'autant plus d'importance que les débats auxquels il se réfère opposent avant tout une analyse économique, centrée sur l'« exploitation », à une vision plus positive, principalement proposée par les théoriciens des *cultural studies*, qui met en avant l'effet déstabilisateur de la puissance d'agir et de l'hybridité des migrants sur les « méta-narrations fondationnalistes » et les « binarismes simples entre le Soi et l'Autre » (Chalcraft 2007, p. 27). D'où la seconde remarque préliminaire. Alors que la thèse de l'autonomie des migrations pourrait sembler correspondre à la seconde branche de l'opposition dessinée par Chalcraft, elle vise en réalité à comprendre le fonctionnement de l'exploitation. Elle peut emprunter un certain nombre d'idées aux *cultural studies*, mais c'est toujours pour souligner l'importance et l'ambiguïté de la condition et des pratiques des migrants que ces études s'efforcent de saisir. Lorsque Chalcraft étudie les travailleurs migrants syriens du Liban, nombre de ses analyses valent aussi pour l'Europe. Nous serions même tenté de dire qu'il affirme une chose qui vaut pour le monde entier quand il écrit que « l'hybridité, le passage des frontières et la puissance d'agir [peuvent] aller de pair avec la séparation, la hiérarchie, l'aliénation et la marchandisation, et même les renforcer » (Chalcraft 2007, p. 46). Là où la thèse de l'autonomie des migrations se distingue pourtant d'une perspective « économiciste » sur les migrations, c'est dans l'accent placé sur la subjectivité du travail vivant comme élément constitutif et antagoniste de la relation de capital. Elle s'inscrit en cela dans le prolongement du marxisme autonome et repose sur une dimension subjective que des lectures plus traditionnelles et « objectivistes » de Marx ont eu tendance à négliger. Ajoutons que l'exploitation a toujours été un processus *social* qui ne se réduisait pas à la seule production, et que c'est aujourd'hui plus vrai que jamais : elle s'étend au tissu entier de la production et de la reproduction. L'exploitation des migrants doit donc être analysée à travers tout le spectre du processus et de l'expérience migratoires, et elle s'affronte toujours à la puissance d'agir des migrants, qui en est à la fois la condition de possibilité et la base matérielle d'une contestation potentielle. Comme je l'ai indiqué plus

haut, c'est cette puissance d'agir, le champ contradictoire et disputé de la production de subjectivité des migrants, qui se trouve au cœur de la thèse de l'autonomie des migrations.

Au-delà de l'opposition entre analyse économique et analyse politique esquissée par Chalcraft, les *citizenship studies* (« études sur la citoyenneté ») ont largement contribué ces dernières années à dégager les enjeux d'une « politique de la mobilité ». Dans les lignes qui suivent, je m'appuierai sur les travaux d'Étienne Balibar et d'Engin F. Isin pour examiner les apports à la fois de ces études et de celles, menées notamment par Jaques Rancière et Bonnie Honig, qui traitent de la démocratie (radicale). L'attention portée à la dimension *activiste* de la citoyenneté et de la démocratie constitue un déplacement théorique décisif, qui permet de s'affronter au défi politique que constituent les migrations, mais ces lectures de la citoyenneté posent toutefois un problème : elles échouent à établir un lien suffisamment fort entre une analyse de la citoyenneté et de la démocratie et une analyse du fonctionnement actuel du capitalisme. Nous avons besoin non seulement d'une analyse détaillée de la manière dont le « néolibéralisme » a désarticulé ou désagrégé la citoyenneté sociale, mais aussi d'un examen minutieux du champ – disputé – de la subjectivité qui lui correspond. Mais il faut pour cela se recentrer sur les positions, figures et conditions subjectives hétérogènes qui interviennent dans la composition du travail vivant contemporain. Les migrations, comme je vais tenter de le montrer, jouent un rôle clé dans cette composition et devraient être examinées de ce point de vue (Hardt et Negri 2009, p. 134). Une analyse de cette sorte a des conséquences importantes pour une analyse critique des migrations « irrégulières ». Bien que certaines études critiques issues des *citizenship studies* aient largement contribué à remettre en cause une distinction tranchée entre citoyens et non-citoyens, et placé au premier plan la puissance d'agir des *outsiders*, *strangers* et *aliens* (Isin 2002), le discours sur la citoyenneté demeure fondé – historiquement et théoriquement – sur une distinction entre intérieur et extérieur. Il est très difficile par conséquent d'échapper à cette distinction quand on s'en tient au discours de la citoyenneté. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la plupart des études consacrées aux mouvements et aux luttes des migrations qui adoptent le point de vue de la citoyenneté se concentrent sur les *sans-papiers**, autrement dit sur des sujets construits comme exclus de la citoyenneté. Ces études sont nécessaires et importantes, mais l'attention exclusive accordée aux luttes des migrants en situation irrégulière risque de produire une opposition binaire qui masque le fait que des migrants en situation « régulière » vivent et luttent dans des conditions produites par un même régime de contrôle, qui produit à la fois un système de citoyenneté stratifié – et souvent racialisé – et de l'*irrégularité*. Nous pouvons bien sûr penser ici aux insurrections qu'ont connues les *banlieues** françaises en 2005. En associant une description critique de la citoyenneté à une analyse critique du capitalisme contemporain, nous pouvons faire ressortir la dimension continue de ce processus et jeter une lumière nouvelle sur les « migrations irrégulières » en tant que telles. C'est ce qui constitue le cœur de cet article, qui cherche à éclairer les liens entre capitalisme et migrations.

Migrations, capitalisme et domestication de la mobilité

Les rapports capitalisme/migrations sont sans aucun doute complexes. La série de problématiques – historiques et théoriques – à laquelle nous sommes tenu de nous affronter dans ce domaine suffit à donner le vertige. Commençons par conséquent par définir les limites auxquelles se tiendra ce texte. Le contexte général dans lequel j'aimerais inscrire mes réflexions est celui qu'ont mis en lumière les recherches sur la mobilité dans le capitalisme historique (Yann Moulier Boutang 1998, Steinfeld 2001 ; Mezzadra 2006, chap. 2 ; Van der Linden 2008). Ces travaux ont montré que le capitalisme se caractérisait par une tension structurelle entre l'ensemble des pratiques subjectives dans lesquelles s'exprime la mobilité du travail (qui devrait sans aucun doute être compris comme autant de réponses ponctuelles au bouleversement continu des structures sociales traditionnelles provoqué par le développement du capitalisme), et la tentative par le capitalisme de leur imposer un contrôle « despotique » à travers la médiation fondamentale de l'État. Les luttes autour de la mobilité parcourent toute l'histoire du capitalisme depuis qu'en Angleterre, les *enclosures* ont mobilisé la population rurale, et depuis que le premier navire négrier a traversé l'Atlantique. Nous pourrions même dire qu'une friction entre « politique des migrations » et « politique du contrôle » est inscrite au cœur même de l'histoire du capitalisme. De ces luttes et tensions résulte un dispositif complexe, fait à la fois de *valorisation* et de *bridage* de la mobilité du travail, et de la forme spécifique de subjectivité – désirs, habitudes et formes de vie hétérogènes – qui lui correspond (Read 2003, notamment chap. 1). C'est l'excès de mobilité à l'égard de ce dispositif complexe qui forme l'enjeu principal de la politique et des luttes autour des migrations. D'un côté, le capital essaie de réduire l'excès de mobilité à sa propre codification de la valeur, à travers la médiation de l'État et d'une série d'appareils politiques et administratifs, ce qui revient à dire qu'il l'*exploite*. Les luttes autour des migrations se caractérisent souvent, de l'autre côté, par la transformation de

ce moment d'excès en base matérielle de résistance et d'organisation. Pour citer une fois encore l'article que John Chalcraft a consacré aux travailleurs migrants syriens du Liban, « le fait même que le système exige une certaine puissance d'agir signifie que, dans un contexte marqué par la fracture et l'instabilité, cette puissance d'agir peut se réarticuler pour contrer l'accumulation systémique » (Chalcraft 2007, p. 47).

Les migrations constituent dans cette perspective un champ de recherches essentiel, qui permet une lecture critique du capitalisme. Il n'y a pas de capitalisme sans migrations, pourrait-on dire, et les régimes de contrôle des migrations (de la mobilité du travail) jouent un rôle stratégique dans la constitution du capitalisme et des rapports de classe. Constamment redessinés sous la pression des luttes et mouvements du travail, les régimes de contrôle des migrations offrent une clé pour reconstruire, d'un point de vue spécifique et pourtant paradigmatique, les formes complexes de soumission du travail au capital. Le contrôle de la mobilité affecte spécifiquement les travailleurs en tant que « partie », tout en affectant la totalité des relations de travail. Une analyse critique des régimes de contrôle des migrations ouvre par conséquent la voie à une lecture critique des transformations contemporaines de la composition de classe, entendue au sens du marxisme autonome italien (Mezzadra 2009). Les mouvements et luttes des migrants en situation irrégulière, comme les politiques qui les prennent pour cibles, acquièrent ainsi une importance particulière quand on les observe à la lumière des processus concomitants de flexibilisation du marché du travail et de précarisation du travail. Il y avait bien sûr des migrants en situation irrégulière dans la période moderne, mais en tant que concept juridique et cible spécifique des politiques de contrôle et du débat politique, « l'immigrant clandestin » n'occupe le devant de la scène en Europe que depuis le changement radical des politiques migratoires consécutif au choc pétrolier de 1973 et à la crise du fordisme (Withol de Wenden 1988 ; Suárez-Navaz 2007, p. 23).

La « fin du recrutement » décrétée en Allemagne de l'Ouest en novembre 1973 et les mesures similaires adoptées dans les pays d'Europe du Nord ont marqué la fin du modèle du *Gastarbeiter* (« travailleur invité ») qui avait façonné le paysage et les politiques migratoires de l'après-guerre. Lorsque le regroupement familial et le droit d'asile sont devenus les principales voies d'accès au droit de séjour permanent dans l'espace européen, les migrations se sont poursuivies indépendamment du nouveau régime juridique. Cette dynamique autonome des migrations doit être comprise dans le cadre des luttes de travailleurs migrants (radicales et souvent autonomes) qui ont marqué les dernières années du système du « travailleur invité », et qui se sont exprimées de la manière la plus frappante dans la grève spectaculaire de la fin de l'été 1973 à l'usine Ford de Cologne (Bojadžijev 2008, p. 57-160). Ces luttes, comme les migrations autonomes postérieures à 1973, démontrent les limites de la théorie dite de la « zone tampon » (« buffer theory ») sur laquelle étaient fondés les programmes du « travailleur invité », qui voulait qu'en cas de crise économique, les travailleurs migrants puissent à tout moment être expulsés (ce qui revenait à externaliser le chômage). Dans le même temps, depuis le début des années 1980, les premières tentatives de flexibilisation du marché du travail et la persistance d'une économie informelle importante dans les pays du Sud de l'Europe (mais pas exclusivement) ont créé des conditions économiques favorables aux migrations « irrégulières ». Cela s'est traduit par la constitution d'une réserve de main-d'œuvre bon marché, flexible et disponible, que les politiques migratoires européennes ont tout fait pour conserver au long des années 1990. Dans des conditions très différentes, des tendances similaires ont pu s'observer en Amérique du Nord, dans les nouveaux pays industrialisés et dans les pays pétroliers. Une réserve de main-d'œuvre « en situation irrégulière », très mobile, s'est ainsi accrue au cours des dernières décennies, souvent avec l'accord tacite des États qui cherchaient à encourager l'accumulation transnationale de capital (Rosewarne 2001). Dans ces conditions, selon Anne McNevin, « les migrants en situation irrégulière sont incorporés dans la communauté politique en tant que participants à l'économie, mais on leur refuse le statut de membres à part entière (*insiders*). Ce sont des étrangers immanents (*immanent outsiders*) » (2006, p. 141). C'est dans un tel contexte que se sont développées les pratiques et techniques de sécurisation, bien avant le 11-Septembre 2001. Les migrants en situation irrégulière ont été représentés dans les discours médiatiques et administratifs comme des intrus, et par conséquent comme une menace majeure pour la souveraineté et la sécurité de l'État, ce qui a conduit à restreindre encore et leur mobilité et leur capacité à se constituer des espaces de liberté. Nous n'explorerons pas cette dimension en détail ici, mais elle est fondamentale pour une lecture de la « politique de la mobilité » et de la condition des migrants en situation irrégulière (Cf. l'article de Didier Bigo dans ce volume.)

Sur cette toile de fond politique, nous sommes un certain nombre, travaillant sur différents continents et souvent indépendamment les uns des autres, à avoir essayé ces dernières années d'élaborer une théorie de *l'autonomie des migrations* (Moulier Boutang 1998 ; Mezzadra 2006 ; Mitropoulos 2007 ; Papadopoulos,

Stephenson et Tsianos 2008 ; Bojadžijev et Karakayali 2008). Cette approche met l'accent sur l'irréductibilité des *mouvements* migratoires contemporains aux « lois » de l'offre et de la demande qui sont censées régir la division internationale du travail et aux politiques étatiques qui tentent de les réguler. Elle attire aussi l'attention sur le fait que les pratiques et demandes subjectives qui s'expriment excèdent les « causes objectives » qui les déterminent, tout en soulignant – comme le formule Ranabir Samaddar dans sa recherche pionnière sur les migrations transfrontalières entre le Bangladesh et le Bengale-Occidental – que, très souvent, « lorsque l'immigrant décide d'échapper à l'emprise des relations sociales et aux hiérarchies de pouvoir enracinées dans son village, sa ville ou son pays natals (...), il exprime à sa manière une forme de résistance » (Samaddar 1999, p. 150). Dans les lignes qui suivent, je tente d'étayer et de creuser cette thèse, en m'attachant particulièrement à montrer dans quelle mesure la thèse de l'autonomie des migrations ouvre des pistes pour comprendre les migrations irrégulières. Plus précisément, l'insistance sur la tension entre contrôle et migrations de travail permet de concevoir la condition de l'irrégularité comme partie intégrante d'un *continuum* de positions subjectives constitutif du spectre des migrations tout entier. La *précarité* radicale des migrants en situation irrégulière apparaît à cet égard comme la représentation extrême d'un ensemble de caractéristiques qui sont continuellement produites et reproduites par un régime de contrôle des migrations spécifique, dont le fonctionnement conditionne la vie des migrants en situation régulière ou irrégulière et celle des réfugiés. J'examinerai dans le même temps un certain nombre de conséquences théorico-politiques importantes qui dérivent de la thèse de l'autonomie des migrations. Je mettrai plus particulièrement l'accent sur la crise de la représentation des mouvements migratoires en termes de « flux » contrôlables, particulièrement évidente à l'heure actuelle, que l'on se fonde sur les « besoins des entrepreneurs » ou sur les « motivations subjectives des migrants » (Raimondi et Racciardi 2004, particulièrement p. 11). La crise pose aujourd'hui un défi radical à l'ensemble des politiques migratoires centrées sur le concept d'*intégration*. Quelles que soient les critiques que nous puissions adresser à ce concept – nous les développerons plus loin –, la thèse de l'autonomie des migration attire l'attention sur le brouillage des frontières entre intérieur et extérieur, frontières qui sont toujours présumées par le concept d'*intégration*.

Une nouvelle économie des migrations

La thèse de l'autonomie des migrations trouve aujourd'hui un début de reconnaissance, partiel et implicite, dans le courant dominant de la recherche sur les migrations. Stephen Castles et Mark J. Miller, auteurs du « classique » *The Age of Migration*, écrivent par exemple : « [...] les migrations internationales peuvent aussi être caractérisées par une autonomie relative, elles peuvent se développer d'une façon indifférente aux politiques gouvernementales. [...] Les politiques officielles manquent souvent leur objectif et peuvent même obtenir des effets opposés à ceux qu'elles escomptaient. Ce sont les gens, autant que les gouvernements, qui donnent leur forme aux migrations internationales. Les décisions prises par les individus, les familles et les communautés – souvent à partir d'informations imparfaites et dans un jeu de contraintes très fort – jouent un rôle décisif dans la détermination du processus migratoire » (Castles et Miller 2003, p. 278). Les modèles théoriques néoclassiques (économiques et démographiques) qui ramènent les migrations à l'action combinée de facteurs « objectifs » de *push* et de *pull* ont été largement critiqués ces dernières années. L'approche multidisciplinaire tend à devenir la règle. Tandis que la théorie des « systèmes migratoires » attire l'attention sur la densité historique des mouvements de population, les anthropologues ont attiré l'attention sur les nouveaux espaces transnationaux en formation en décrivant les comportements et les pratiques sociales où s'exprime matériellement l'autonomie des migrations (Brettell et Hollifield 2000 ; Portes et DeWind 2008). La thèse dite de la « nouvelle économie des migrations » (Massey *et al.* 1993 ; Portes 1997), qui s'est rapidement imposée comme une nouvelle orthodoxie dans les débats universitaires, a montré l'apport essentiel des réseaux familiaux et « communautaires » à chaque étape du processus migratoire. Elle a donné en particulier une nouvelle impulsion à la recherche sur les formes « ethniques » d'entreprise qui prennent forme dans les espaces migratoires diasporiques et transnationaux ; des formes d'entreprise par lesquelles les réseaux familiaux et communautaires apportent eux-mêmes le « capital social » nécessaire au capital financier des grandes sociétés internationales (Cf. par exemple Jordan et Düvell 2003, p. 74). Les réseaux transnationaux et le capital social deviennent ainsi des concepts stratégiques permettant de saisir la dynamique autonome des migrations.

Une critique de la « nouvelle orthodoxie » doit selon moi partir du fait que, là encore, nous sommes confrontés à une théorie de l'*intégration sociale* au plein sens du terme. Ce qui pose problème dans cette théorie est moins l'idée d'« intégration » en tant que telle que le type de regard que l'on porte sur les

migrations dès qu'on emploie l'intégration comme un outil conceptuel clé dans la recherche. Pour paraphraser le grand chercheur algérien, spécialiste des migrations, Abdelmalek Sayad (1999), cela revient souvent à construire une sorte de miroir, dans lequel les migrants sont perçus à travers les lunettes d'une supposée « société d'accueil » (nationale), avec son « code » et ses « problèmes ». Derrière le concept d'intégration se trouve donc le spectre du nationalisme méthodologique ou du « point de vue de l'indigène » sur les migrants, dont Nicholas De Genova (2005) a produit une critique très convaincante à propos des États-Unis. Toute la tension entre « politique des migrations » et « politique du contrôle » disparaît dans le miroir de l'intégration, comme elle disparaît aussi dans la « nouvelle économie des migrations ». La « nouvelle orthodoxie » reprend en réalité les termes classiques dans le discours public états-unien lorsqu'elle finit en grande partie par utiliser la référence aux migrations comme une confirmation de la mobilité ascendante qui caractériserait le système capitaliste et la citoyenneté états-unienne (d'après la théorie de la « succession des groupes ethniques »). Les processus d'exclusion, de stigmatisation et de discrimination tendent à apparaître dans ce cadre comme de purs effets collatéraux d'un capitalisme (et d'une citoyenneté) dont le code fondamentalement intégrateur n'est pas remis en question, mais est considéré plutôt comme continuellement reconstruit et renforcé par les migrations elles-mêmes. Nous reviendrons plus loin sur ce point, mais soulignons tout d'abord la manière dont la « nouvelle orthodoxie » efface les tensions entre une « politique des migrations » et une « politique du contrôle ». Aux États-Unis comme dans de nombreux pays à travers le monde, les luttes sociales et politiques autour des migrations ont déterminé ces dernières années un profond renouvellement des syndicats (Cf. par exemple Ness 2005). Ces luttes ont repris de la vigueur après le 11-Septembre et trouvé une expression spectaculaire dans les mobilisations de 2006 (Coutin 2007 ; De Genova 2009 ; voir aussi De Genova dans ce volume). Du point de vue de la « nouvelle orthodoxie », ces luttes sont pourtant considérées tout au plus comme des variables dépendantes d'un modèle d'accès à la citoyenneté essentiellement *commercial* (Honig 2001, p. 81). On en vient à proposer une image de la citoyenneté nord-américaine en expansion continue, qui ne tient compte ni du rôle constitutif joué dans son histoire par une dialectique d'inclusion/exclusion (particulièrement à travers la position des « immigrés clandestins »), ni de celui de la hiérarchisation interne selon des lignes ethniques et « raciales » qui a produit de véritables figures d'*alien citizens* (Ngai 2003, p. 5-9 ; Lowe 1996). De ce point de vue, les visées intégratrices qui accompagnent cette « nouvelle orthodoxie » inspirée des États-Unis effacent toute la tension qui innerve la « politique de la mobilité » contemporaine.

C'est donc sur cette toile de fond que doit être redéfinie et ajustée la thèse de l'autonomie des migrations : d'une part en réaffirmant le lien constitutif du mouvement social des migrants (avec précisément les éléments d'autonomie et d'« excédent » qui innervent son profil subjectif) avec l'*exploitation* du travail vivant, et d'autre part en mettant au premier plan les *luttés* des migrants (Cf. Bojadžijev, Karakayali et Tsianos 2004). Ces luttes devraient d'ailleurs être prises en considération aussi bien pour les modalités sous lesquelles elles se déterminent tout au long de l'expérience migratoire qu'au titre de référence essentielle pour une nouvelle conceptualisation du « racisme », capable de rendre compte de sa restructuration continue au sein de rapports sociaux caractérisés par une présence de migrants que ne sont pas de pures victimes, mais, justement, des sujets exprimant des pratiques novatrices de résistance et de lutte. Dans cette perspective, la métamorphose du racisme doit elle aussi faire l'objet d'un examen critique, en réaction à ces pratiques (Cf. Bojadžijev 2002 et 2008).

Il est en tout cas évident que les migrations ne se déterminent pas dans un espace vide. Nous ne pouvons pas comprendre les migrations contemporaines si nous ne prenons pas en compte les transformations catastrophiques et radicales déterminées par les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI à de nombreux pays africains dans les années 1980, l'afflux d'investissements directs de l'étranger depuis les années 1960, la création de « zones de production pour l'exportation » et le bouleversement de l'agriculture traditionnelle (Cf. en particulier Sassen 1988). La thèse de l'autonomie des migrations que nous proposons garde ses distances vis-à-vis de l'apologie esthétisante du nomadisme et met l'accent sur les rapports tendus entre les pratiques autonomes « obstinées » des migrants et les conditions dans lesquelles, et contre lesquelles, elles prennent forme (Benz et Schwenken 2005). Elle ne se contente pas pour autant d'intégrer la « macro-analyse » des processus « structurels » à une « micro-analyse » des dimensions subjectives des migrations (Cf. Herrera Carassou 2006). Alors qu'elle souligne la manière dont les phénomènes « structurels » exposés plus haut servent de réponses aux soulèvements sociaux et aux demandes de citoyenneté qui caractérisent la période dite de « décolonisation », elle entend rendre manifeste la richesse des comportements subjectifs qu'expriment les migrations au sein de *ce* champ d'expérience, qui est aussi un *champ de bataille*. En s'appuyant sur les travaux que James Rosenau a consacrés aux relations

internationales, Nikos Papastergiardis (2000) a eu recours au concept de *turbulence* pour saisir la multiplicité des parcours qui caractérisent les migrations internationales contemporaines, en soulignant le caractère imprévisible des changements associés à ces mouvements. Du point de vue de la thèse de l'autonomie des migrations, ces éléments de turbulence peuvent être interprétés comme des facteurs d'intensification des tensions entre les mouvements migratoires et les équilibres respectifs (le fonctionnement ordonné et la reproduction) du « marché du travail » et de la citoyenneté. D'après cette thèse encore, les migrations se présentent comme des *excédents* structurels par rapport à ces *équilibres*. C'est sur ces excédents que se joue la redéfinition continue des dispositifs de domination et d'exploitation, avec des effets irradiant l'ensemble du travail vivant et le système de la citoyenneté.

Gérer les migrations, produire de l'irrégularité

Les régimes de contrôle des migrations touchent à des éléments clés – historiques et actuels – de la souveraineté : le contrôle des frontières, la distinction entre citoyens et étrangers, et le pouvoir fondamental de décider qui peut être admis sur le territoire national. Quand nous parlons d'un régime mondial de gestion des migrations en formation (Cf. Düvell 2002), nous visons moins l'émergence d'un gouvernement politique intégré des migrations que la formation contradictoire et fragmentaire d'un corpus de connaissances dans des communautés politiques et épistémiques par ailleurs très diverses. Les techniques administratives de contrôle, les « critères » techniques ou les « programmes de formation et d'apprentissage » circulent à travers le monde et exercent une profonde influence sur l'élaboration des politiques migratoires nationales (Cf. les articles de Didier Bigo, Kim Rygiel et William Walters dans ce volume / réunis dans ce volume). Nous devons par conséquent replacer notre analyse critique d'un régime mondial de contrôle des migrations émergent dans le jeu des transformations puissantes qui ont reconfiguré la politique internationale et le concept de souveraineté lui-même au cours des deux dernières décennies. La relation constitutive (qui est aussi une tension) entre souveraineté nationale et capitalisme a été remise en cause et déplacée par les processus de mondialisation et de financiarisation du capital (Fumagalli et Mezzadra 2010). Alors que la souveraineté « demeure une propriété systémique », écrit Saskia Sassen, « son insertion institutionnelle et sa capacité à légitimer et à absorber tout le pouvoir de légitimation – pour être source de droit – sont devenus instables » (Sassen 2006 ; p. 415). De nouvelles configurations de pouvoir sont en train de voir le jour, dans lesquelles les logiques de souveraineté et de gouvernementalité néolibérale s'entremêlent. La gouvernance s'y présente comme un processus de persuasion en douceur, sans contrainte, fondé sur des modèles neutres de calcul de risque et de gestion (Cf. les articles de Didier Bigo et Kim Rygiel dans ce volume / réunis dans ce volume). Dans la logique des objectifs poursuivis par cet article, nous devons garder à l'esprit que la « raison politique néolibérale » est obligée de considérer les sujets qu'elle vise à travers ses stratégies de gouvernance comme des « acteurs autonomes », au plan national aussi bien qu'international (Cf. en particulier Hindess 2005).

Les sujets qui exercent la souveraineté sont eux-mêmes de plus en plus changeants et hétérogènes. Le régime mondial de gouvernement des migrations en gestation en donne une idée claire : c'est un régime d'exercice de la souveraineté structurellement *mixte* et *hybride* (Hardt et Negri 2000, chapitre 3.5), dont la définition et le fonctionnement sont produits par le concours des États-nations dans une mesure de moins en moins exclusive, même si les États persistent à côté de formations « postnationales » telles que l'Union européenne, les nouveaux acteurs mondiaux comme l'Organisation internationale pour les migrations et les ONG aux finalités « humanitaires » (Transit Migration 2007 ; Georgi 2007 ; Andrijasevic et Walters 2010). Autant d'éléments qu'il faut garder à l'esprit quand nous examinons un site stratégique pour les régimes contemporains de gouvernement des migrations : la *frontière* (Cf. Mezzadra et Neilson 2008). Comme l'a souligné dans un travail récent l'un des critiques les plus pénétrants de la « politique du contrôle », le simple fait de multiplier les opérations policières transfrontalières « brouille les catégories traditionnelles de l'analyse, qui reposent sur une séparation radicale entre intérieur et extérieur » (Bigo 2005, p. 115). Que l'analyse privilégie d'ailleurs la « politique du contrôle » ou la « politique des migrations », le fait est que plusieurs zones frontalières (*borderscapes*) à travers le monde témoignent d'une instabilité croissante de cette « séparation radicale » (Rajaram et Grundy-Warr 2007).

Au cours des dernières années, plusieurs chercheurs critiques ont analysé la frontière, mais aussi le centre de rétention, comme autant de lieux d'« exception » justifiant de revenir à une conception monolithique de la souveraineté. Cette thèse a mis en évidence la violence et la « loi du plus fort » qui s'infiltrent dans la surveillance des frontières. Son « ton apocalyptique » (Hardt et Negri 2009, p. 3-8 ; Balibar 2010) risque pourtant de masquer le fait que la violence et la force qui s'y exercent s'articulent dans

des assemblages plus fins et plus complexes de pouvoir et de territoire. Cette thèse risque d'occulter les mouvements et luttes à travers lesquels les migrants remettent en cause les frontières au jour le jour, faisant de ces dernières « le site à la fois de la loi... et d'une critique de la loi » (Lowe 1996, p. 35). Je crois qu'il est beaucoup plus productif de prêter attention à ces luttes et mouvements ainsi qu'aux processus quotidiens de flexibilisation des frontières à travers lesquels opèrent de nouvelles technologies de contrôle et de domination. Ces dernières ne sont pas moins féroces et létales – « néropolitiques », pourrions-nous dire avec Achille Mbembe (2003) – que les violences actuellement perpétrées dans la mer Méditerranée, où, selon une évaluation indépendante, 14 957 migrants ont trouvé la mort en essayant d'atteindre l'Europe depuis 1988².

Les migrants en situation irrégulière – qui sont produits simultanément comme sujets de l'intérieur et de l'extérieur (des « étrangers immanents », selon l'expression de McNevin) – habitent la zone frontière incertaine entre inclusion et exclusion, intérieur et extérieur. Ils jouent un rôle constitutif dans les luttes et tensions qui parcourent les régimes de contrôle des frontières. L'irrégularité constitue pour eux à cet égard un enjeu stratégique. Même si les effets les plus immédiats de la « politique de contrôle » sont le renforcement des frontières et l'affinement de dispositifs de rétention/expulsion, il est clair que les régimes contemporains de gestion des migrations visent moins à *exclure* les migrants qu'à évaluer – plier à la mesure de l'économie –, et donc à *exploiter* les excédents (les éléments d'*autonomie*) qui caractérisent les mouvements migratoires contemporains (voir aussi l'article de Nicholas De Genova dans ce volume). L'objectif, autrement dit, n'est pas de fermer hermétiquement les frontières des « pays riches », mais de mettre en place un système de barrages, permettant *in fine* « un processus actif d'inclusion du travail des migrants à travers leur clandestinisation » (De Genova 2002, p. 439). Cela se traduit par un processus d'*inclusion différentielle* (Mezzadra et Neilson 2010), à travers lequel l'irrégularité apparaît simultanément comme une condition produite et imposée et comme un enjeu pour la « politique de la mobilité »

Le processus de clandestinisation ou d'irrégularisation peut être saisi dans sa relation avec l'exploitation du travail des migrants. Cela ressort clairement des propos de Claude-Valentin Marie, lorsqu'elle affirme dans un rapport de l'OCDE daté de 2000 que le travail immigré employé « clandestinement » dans l'économie informelle emblématise sous bien des aspects la phase actuelle de la mondialisation (Marie 2000). Tentons de saisir certains de ces aspects qui apparaissent moins nettement quant à eux dans le rapport de l'OCDE. Nous pourrions dire que le migrant « clandestin » ou en situation irrégulière est la figure subjective dans laquelle la « flexibilité » du travail, qui apparaît d'abord comme le comportement social du travailleur, autrement dit sa mobilité, s'affronte aux plus durs dispositifs de contrôle et d'exploitation. Cela ne revient en aucun cas à identifier le « clandestin » ou le migrant en situation irrégulière à une nouvelle « avant-garde » potentielle dans la totalité de la composition de classe. Il s'agit plutôt d'utiliser cette position subjective spécifique comme une lunette pour lire la composition contemporaine du travail vivant. Cette composition de classe, dans son ensemble complexe, se définit précisément, dans sa dimension tendanciellement *mondiale*, par une alchimie de « flexibilité » (mobilité) et de contrôle, selon une échelle fortement diversifiée. La catégorie de marché du travail elle-même, avec les segmentations qui la caractérisent (Piore 1979), montre ici sa nature hautement problématique, lorsqu'on l'analyse du point de vue des migrations (et particulièrement des migrations irrégulières contemporaines).

Indépendamment d'une critique marxiste, l'économie institutionnelle et la nouvelle sociologie économique états-uniennes ont montré de leur côté que l'expression *marché* du travail n'avait guère de valeur que métaphorique. On considère que les conditions nécessaires à l'existence d'un « marché », l'indépendance des acteurs de l'échange et la tendance à l'équilibre, ne sont pas réunies dans le cas des « marchés » du travail (Cf. par exemple Althausser et Kalleberg 1981). En ce qui concerne les migrations, Harald Bauder est parti d'analyses critiques de Pierre Bourdieu pour montrer à quel point la situation sur le marché du travail des « migrants internationaux était liée à des processus de distinction sociaux, culturels et institutionnels » (Bauder 2006, p. 8). C'est en effet dans leur surveillance aux frontières et leurs politiques en matière de citoyenneté que les États-nations mettent en œuvre au quotidien (et dans les conditions déterminées par un régime mondial de gestion des migrations émergent) un processus de constitution politique et juridique continu de « marchés du travail domestiques ». La gestion des migrations joue ici un rôle stratégique, là où la logique du marché cesse de fonctionner. Bauder en conclut que « la citoyenneté est un mécanisme légal destiné à assigner une place aux travailleurs dans la hiérarchie des statuts » (2006, p. 26). La place occupée par les migrants en situation irrégulière fait partie intégrante de ce mécanisme juridique : l'irrégularité

2 Cf. <http://fortresseurope.blogspot.com>, consulté le 7 mars 2010.

apparaît à la fois comme l'un de ses produits et comme une condition clé de son fonctionnement. L'analyse des migrations de travail exige alors de revenir à une catégorie marxienne dont Louis Althusser avait souligné l'importance dans ses derniers écrits (Cf. par exemple Althusser 2006), en lui donnant, il est vrai, un sens assez différent. Nous sommes ainsi invités à nous déplacer de la sociologie du marché du travail vers une analyse de la *rencontre* de la force de travail et du capital, dans laquelle sont immédiatement mis en jeu – et justement autour du gouvernement de la mobilité – des rapports de domination et d'exploitation.

Ces rapports, avec leur violence constitutive, redistribuent constamment les cartes et déstabilisent les modèles théoriques, même dans les traditions de pensée critique marxistes les plus hétérodoxes. Je me contenterai de citer ici un élément qui a eu une importance particulière dans les débats à l'intérieur du marxisme autonome et qui est lié à deux concepts forgés par Marx, notamment dans les *Grundrisse* (Negri 1991) : la subsomption formelle et la subsomption réelle du travail vivant sous le règne du capital, auxquelles correspondent les extractions de la plus-value absolue et de la plus-value relative. Alors que la subsomption réelle correspond à une situation dans laquelle le capital organise lui-même directement le mode de travail et la coopération en intensifiant la productivité du travail, la subsomption formelle désigne une situation dans laquelle l'intervention du capital dans l'organisation du travail est limitée, et où la seule manière d'augmenter la plus-value réside dans l'allongement de la journée de travail. Une tendance, présente chez Marx lui-même, voulait pendant longtemps que l'on interprète la relation entre les deux modes de subsomption en termes linéaires et évolutifs, comme un processus de transition historique entre subsomption formelle et subsomption réelle (Cf. Chakrabarty 2000, chap. 2). Une étude attentive des migrations de travail remet en cause cette manière de lire l'histoire passée et présente du capitalisme en montrant la coexistence de la subsomption formelle et de la subsomption réelle, du travail « immatériel » et du travail contraint. Elle manifeste en plein jour le lien structurel de la « nouvelle économie » et des nouvelles formes d'accumulation primitive, avec leurs nouvelles *enclosures* (Cf. Mezzadra 2007 et 2008 ; Hardt et Negri 2009, p. 229, 245).

Familles, ménages et communautés

Les luttes, tensions et violences qui parcourent les régimes de contrôle des migrations et des frontières retrouvent une place dans l'ensemble du processus migratoire (bien au-delà de la frontière), et façonnent l'expérience subjective des migrants. En ayant cela à l'esprit, il nous faut revenir en arrière et reparler de la « nouvelle orthodoxie » en examinant l'un des points où elle paraît justement accorder une grande place à l'« autonomie des migrations » : là où elle parle de l'apport fondamental des réseaux familiaux et communautaires, à la fois à la dynamique des migrations et à l'intégration des migrants dans les « sociétés d'accueil ». Critiquant l'image abstraite de l'individu rationnel comme protagoniste des mouvements migratoires, longtemps présumée par l'approche néoclassique, Alejandro Portes écrit par exemple : « réduire toute chose au plan individuel signifie limiter la recherche de façon inacceptable, en excluant d'utiliser comme base d'analyse des unités plus complexes comme la famille, les relations de parentèle et les communautés » (Portes 1997, p. 817). C'est le seul moyen que trouve la « nouvelle orthodoxie » de réintégrer l'expérience sociale dans le champ de l'analyse. Il n'est pourtant pas difficile d'établir un parallèle précis entre la critique adressée à l'économie néoclassique par la « nouvelle économie des migrations » et la critique communautarienne de la théorie politique libérale classique. Parallèle confirmé par les positions sur l'immigration soutenues par Michael Walzer, pour qui le principal apport des « vagues migratoires » vers les États-Unis tient justement au fait que les migrants font don à la société de correctifs communautaires, d'un supplément affectif au lien social continuellement mis en cause par le développement du capitalisme (Cf. par exemple Walzer 1992). Je crois qu'un tel parallèle devrait nous mettre en garde contre tout usage acritique des références aux réseaux familiaux et communautaires. Il est en effet évident, comme l'a brillamment démontré Bonnie Honig, que l'inspiration « progressiste » de Walzer a tout pour être oblitérée par une série de discours mettant l'accent sur le rôle des migrants, certains d'entre eux surtout, pour une restauration de codes sociaux et de codes de genre mis en question, particulièrement en Occident, par les mouvements féministes au cours des dernières décennies (Hong 2001, p. 82-86). Considération abstraite ? Tout un secteur marchand en expansion, celui où opèrent les nouvelles agences matrimoniales transnationales, est né autour d'une demande masculine de re-normalisation patriarcale des rôles de genre à l'intérieur de la famille, offrant femmes « douces et aimantes » pour qui « les seules choses qui comptent sont la famille et les désirs du mari » (Cf. Honig 2001, p. 89). Il va sans dire qu'une xénophilie nourrie d'exotisme et d'un imaginaire de « nouvelle masculinité » a tout pour se transformer en xénophobie pour peu que ces femmes présentées comme « douces et aimantes » se révèlent principalement intéressées par la *green card* et saisissent la première occasion pour prendre la tangente...

Les lignes de fuite suivies par ces femmes – auxquelles il conviendrait d'adjoindre celles des *sex workers* « extra-communautaires » qui entrent dans l'Europe de Schengen (Cf. Anrdijasevic 2003) – nous offrent un point de vue privilégié pour aborder la subjectivité des migrants. Il ne s'agit évidemment pas d'en revenir à l'économie néoclassique, et de caractériser la subjectivité des migrants à partir de son image abstraite de l'individu rationnel. Il y a ici, me semble-t-il, beaucoup à apprendre de la recherche féministe sur les migrations, du simple fait qu'elle s'est développée dans un champ théorique marqué par une critique radicale d'une telle image (Cf. par exemple Ehrenreich et Hochschild 2003 ; Phizacklea 2003 ; Decimo 2005 ; Parreñas 2009). Ce qui nous est décrit comme une féminisation croissante des migrations (Cf. Castles et Miller 2003, p. 9) constitue d'ailleurs un formidable champ d'enquête. Il est clair que nous sommes ici en présence de processus profondément *ambivalents*. Analysant la condition des employées de maison philippines à Rome et à Los Angeles, Rhacel Salazar Parreñas (2001) met en évidence le jeu complexe caractéristique d'une bonne part des migrations féminines, fait à la fois de fuite loin des rapports patriarcaux des pays d'origine, de substitution au travail affectif et de *care* que ne veulent plus assurer les femmes occidentales « émancipées », et de reproduction des conditions de subordination de classe et de genre. Ce discours pourrait sans doute être approfondi si nous disposions de plus de matériaux sur les migrations féminines à l'intérieur du « Sud global », notamment sur les mouvements de la force de travail qui ont soutenu la productivité des « zones de production pour l'exportation » (Cf. par exemple Oisha 2002 à propos des migrations féminines inter-régionales en Asie). Il suffit à ce propos de penser aux migrations intérieures féminines, puissamment décrites par Pun Ngai (2005), qui jouent un rôle décisif dans la Chine contemporaine. À la lumière de ses recherches ethnographiques, Pun soutient que la dynamique des migrations féminines produit une « révolution sociale silencieuse » profondément contradictoire dans la société chinoise, qui remet en cause le fossé rural/urbain, reconfigure les relations État/société, restructure la famille patriarcale et reconstruit les relations de classe et de genre (Pun 2005, p. 55). Il faut ici rappeler qu'un régime de contrôle des migrations très complexe a vu le jour en Chine autour d'un système d'enregistrement des familles – le *houkou* –, qui a permis non seulement d'entraver et de filtrer la mobilité du travail, mais aussi de renvoyer les travailleurs migrants de l'autre côté des très nombreuses frontières internes qui circonscrivent les villes côtières et les zones économiques spéciales du pays (Cf. Chan 2008 ; Fan 2008). Il y a bien dans ce cas fabrication d'irrégularité, alors même qu'il s'agit de migrations intérieures. Pun Ngai décrit ces processus dans des termes très voisins de ce que Vicki Squire propose de voir dans ce volume comme une tension entre « politique des migrations » et « politique du contrôle ».

Une recherche comme celle de Pun démontre que les migrations expriment le plus souvent des processus de désintégration, mais aussi de recomposition et de remodelage, des systèmes d'appartenance traditionnels, qui rendent politiquement et analytiquement insoutenables l'image du migrant si courante dans la littérature internationale sur les migrations : celle d'un sujet « traditionnel » totalement ancré dans les réseaux familiaux et communautaires, face auquel se détache – pour en tirer du confort ou pour exprimer du ressentiment – l'individu occidental. Les migrants pourraient se définir plutôt comme des « sujets en transition », une fois établi clairement que le concept de transition auquel nous recourons n'implique aucune forme de *telos* prédéterminée³. Parler au singulier de la subjectivité des migrants n'aurait évidemment aucun sens, parce que le concept de subjectivité ne se décline qu'au pluriel. Il y a, bien sûr, une quantité infinie de manières d'être « migrant », façonnées et séparées par des lignes de classe, de genre et de « race ». Pourtant, dès que l'on regarde l'expérience de la mobilité dans le capitalisme contemporain dans la perspective que propose la thèse de l'autonomie des migrations et dans une perspective qui souligne les tensions entre « politique des migrations » et « politique du contrôle », il paraît évident que l'attention accordée à l'ambivalence de l'irrégularité fournit une clé pour lire la production de subjectivité, avec toutes les tensions, violences et luttes qui la caractérisent, comme un enjeu stratégique de la politique de la mobilité, et autorise par la suite une analyse critique du capitalisme contemporain, dans quelques-uns de ses aspects les plus novateurs. Cela suppose que nous saisissons une situation dans laquelle la distinction traditionnelle entre économie, politique et culture semblait s'être brouillée de manière décisive. Mais cela signifie aussi qu'il n'est plus possible de parler de l'exploitation du travail et de la valorisation du capital sans chercher à comprendre tout d'abord les transformations de la citoyenneté et des « identités », et qu'il n'est plus possible non plus de parler de la classe ouvrière sans rendre compte en même temps de l'ensemble des processus de désintégration

3 Nous nous opposons en cela, par exemple, à la sociologie classique de l'école de Chicago, qui voyait dans l'« intégration » le terme nécessaire du processus de transition.

qui affectent l'appartenance. C'est dans ces processus que nous trouvons l'empreinte indélébile de la subjectivité du travail vivant, qui configure de manière irréversible la classe ouvrière comme *multitude*.

Interroger les limites de notre imagination politique

Avant de conclure, je voudrais attirer l'attention sur un autre problème : celui de la définition politique de la condition des migrants. Une fois établi le caractère paradigmatique d'une telle condition, et fait ressortir les éléments d'autonomie, d'« excédent » qui innervent les migrations contemporaines considérées comme des *mouvements sociaux*, comment pouvons-nous et devons-nous comprendre *politiquement* les luttes des migrants ? Dans quelle perspective s'inscrivent-elles, ici et maintenant ? Pour esquisser quelques réponses partielles, mais aussi pour indiquer les limites de notre imagination politique, je voudrais me référer à deux livres que je range parmi les contributions les plus importantes aux débats théorico-politiques de ces dernières années : *La Méésentente* de Jacques Rancière et *Democracy and the Foreigner* de Bonnie Honig, cité plus haut. Les grandes lignes du raisonnement de Rancière sont bien connues, et peuvent donc être ici simplifiées brutalement : la politique n'existe que comme subjectivation d'une « part des sans-parts » qui, actualisant « la contingence de l'égalité, ni arithmétique ni géométrique, des êtres parlants quelconques » bouleverse le « compte des parts » (l'architecture distributive) sur lequel repose ce que Rancière appelle la *police* (Rancière 1998, p. 50 sq.)⁴. Il est difficile de résister à la tentation de lire la référence à la « part des sans-parts » à travers le prisme de la lutte des sans-papiers* de 1996, un an après la publication de *La Méésentente*. Rancière autorise lui-même cette lecture quand il souligne que les « migrants » étaient un sujet relativement nouveau en France, pour la simple raison que, vingt ans auparavant, on les appelait des « travailleurs immigrés », et qu'ils avaient donc une « part » précise dans le mécanisme déterminé d'un régime (fordiste) de « police » (Rancière 1998, p. 161 sq.). Rancière avait anticipé cette question dans un article publié en 1993 dans le quotidien *Libération*, qui portait sur les lois dites « Pasqua », facilitant les contrôles d'identité des migrants et durcissant les conditions de séjour en France (Rancière 2009, p. 38-45). Dans un tel contexte, les migrants sont les candidats les plus évidents au rôle de « part des sans-part », dont seule la subjectivation peut faire surgir de l'*action politique* – et donc une réinvention de l'universel.

Dans un autre cadre analytique, le raisonnement de Bonnie Honig reprend pour l'essentiel celui de Rancière : critiquant de façon assez convaincante l'homologie entre l'image – xénophile – de l'étranger comme sujet qui a quelque chose à donner et l'image – xénophobe – de l'étranger comme sujet cherchant à « prendre » quelque chose de la société dans laquelle il/elle vient s'établir, Honig renverse les termes du raisonnement et propose de penser le fait « de 'prendre' comme étant la chose même que les immigrants ont à nous donner » (Honig 2001, p. 99). Autrement dit, les *pratiques* par lesquelles, selon Honig, s'exprime la citoyenneté des migrants (y compris dans un contexte d'exclusion de la citoyenneté codifiée par le droit) mettraient structurellement en question le fondement de la démocratie, dont elles rouvriraient le mouvement par delà sa configuration institutionnelle, en direction d'un approfondissement et d'une requalification à la fois intensive et extensive (au-delà des frontières de l'État-nation)⁵. L'image de la « communauté politique » qui prend ainsi forme interroge, serions-nous tenté de dire, les limites de notre imagination politique.

La communauté politique, écrit Rancière, « est une communauté d'interruptions, de fractures, ponctuelles et locales, par laquelle la logique égalitaire vient séparer la communauté policière d'elle-même » (Rancière 1995, p. 186). Transposée aux migrations, une approche de ce type caractérise assez bien le parcours de recherche d'Étienne Balibar, qui, parti d'un engagement politique et théorique passionné dans les luttes des sans-papiers*, en est venu à proposer la figure proprement fascinante d'une « citoyenneté insurgée » et d'un acteur politique « hybride » qui traverse les frontières (Balibar 2010). Elle trouve aussi des résonances dans les pratiques théoriques et politiques que nous avons développées dans le cadre de la thèse de l'autonomie des migrations, et particulièrement, une fois encore, dans ce qui a trait au concept de citoyenneté. Nous avons en quelque sorte essayé de distinguer un *mouvement* de la citoyenneté de son cadre juridique et institutionnel, en examinant les mouvements et luttes des migrants à partir d'un certain nombre de pratiques de la citoyenneté qui rendent possibles, dans leur expérience quotidienne, ce qu'Engin F. Isin (2008) appelle des « actes de citoyenneté ». Ces actes « impliqu[ent] inévitablement, d'après lui, une rupture

4 Rancière suit ici les analyses du dernier Foucault sur la tradition de la *Polizeiwissenschaft*.

5 La référence à Rancière est explicite chez Honig, à travers une conception de la politique où ce sont les revendications de ceux qui n'entrent pas dans le « compte » du régime de « police » qui impulsent les surgissements de « nouveaux droits, nouveaux pouvoirs, nouvelles visions » (Honig 2001, p. 101).

avec l'habitus » (Isin 2008, p. 18). La thèse de l'autonomie des migrations s'intéresse particulièrement aux moments où les migrants exercent directement leurs droits à travers des pratiques de la citoyenneté qui démontrent leur rôle central sur le marché du travail et dans le tissu de la coopération sociale. Elle s'intéresse en particulier aux moments où les migrants en situation irrégulière exercent leurs droits en tant que « citoyens clandestins » ou en tant que citoyens « non autorisés et pourtant reconnus » qui se mobilisent politiquement autour de leur statut de travailleurs (Rigo 2007 ; Sassen 2006, p. 294-296 ; Cf. aussi l'article de Rigo dans ce volume). Comme a pu l'écrire Judith Butler à propos de l'immense mouvement des migrants de 2005 et 2006 aux États-Unis, les migrants « en situation irrégulière » qui manifestent pour exercer les droits que la loi ne leur reconnaît pas (tels que le droit de se rassembler pacifiquement ou la liberté d'expression) accomplissent des « actes de citoyenneté » qui reposent sur leur insertion dans le tissu socio-économique. Pour Butler, le fait qu'« ils exercent ces droits » « ne veut pas dire qu'ils les 'auront' ». « Si la réclamation est le premier moment de l'affirmation des droits, son exercice, elle ne garantit pas pour autant son efficacité » (Butler, dans Butler et Spivak 2009, p. 62).

Conclusion

Comme j'ai tenté de le montrer au début de cet article, la thèse de l'autonomie des migrations se caractérise par une attention particulière au fait que les migrants *agissent* en tant que citoyens, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la codification juridique de la citoyenneté. Reste donc le problème de l'« efficacité », pour reprendre le mot de Judith Butler, que la thèse de la « démocratie radicale » – à laquelle nous pouvons rattacher les travaux de Rancière et Honig – ne permet pas de résoudre. Ce problème se pose avec d'autant plus de force que la condition, les mouvements et les luttes de migrants en situation *irrégulière* présentent une importance stratégique dans la période actuelle. L'accent que place Engin F. Isin (2009) sur la dimension *activiste* de la citoyenneté (sur le droit de *revendiquer* des droits), mise en œuvre par le mouvement des sans-papiers* de 1996, est à mon avis une contribution très importante à la discussion théorique sur la citoyenneté et les migrations (voir aussi Melvin 2006), mais elle ne touche pas à la substance du problème soulevé par Judith Butler. Il y a actuellement, dans les débats critiques et radicaux, une tendance à concevoir exclusivement la politique en termes de *rupture* ou d'*événement*. Pour le dire avec Rancière, l'accent tend à reposer sur « la singularité d'un moment politique » qui « interrompt la temporalité du consensus » (Rancière 2009, p. 7-9). Cet accent est sans aucun doute fascinant, mais je voudrais souligner l'importance d'une autre temporalité des luttes, distincte à la fois de celle de l'événement et, bien entendu, de celle du consensus. Je pense ici à la temporalité des pratiques matérielles qui créent les conditions de possibilité d'une insurrection à partir de conflits et de solidarités, comme on a pu l'observer en France avant et après 1996 dans des pratiques qui ont rendu possible que des migrants en situation irrégulière fassent valoir leur droit au séjour, alors même que celui-ci ne leur était pas juridiquement reconnu. Lorsque nous examinons ces pratiques, la frontière entre migrants en situation régulière et migrants en situation irrégulière tend à se brouiller, et un espace s'ouvre, à travers lequel se dessine en outre la possibilité de constituer des coalitions hétérogènes et des terrains d'entente pour une rencontre entre sujets en lutte – migrants et autres – sous un jour nouveau et plus prometteur.

L'irrégularité apparaît sans aucun doute comme une condition profondément ambivalente pour la « politique de la mobilité », mais la thèse de l'autonomie des migrations suggère aussi que ce qui se joue autour d'elle dépasse les tensions entre « politique du contrôle » et « politique des migrations » et concerne la façon même dont nous comprenons, imaginons et réinventons la communauté politique – autrement dit les conditions *communes* de la coopération et de la production sociales. En défendant la thèse d'une autonomie des migrations, nous ne prétendons en aucun cas que les migrants (en situation régulière ou irrégulière) constituent une quelconque sorte d'« avant-garde » ou de « sujets révolutionnaires ». Nous cherchons plutôt à replacer l'irrégularité dans un cadre analytique plus large, qui examine les transformations du capitalisme contemporain du point de vue du travail vivant et de sa *subjectivité*. C'est dans ce cadre que nous avons étudié la transformation de concepts politiques clés tels que la citoyenneté et la souveraineté, et proposé une analyse des mouvements migratoires et des régimes de contrôle des migrations à partir des luttes des migrants. Il va sans dire qu'un approfondissement de la thèse de l'autonomie des migrations passera nécessairement par des recherches et un projet politique collectifs menés sur le long terme, qui s'efforceront de rendre compte de l'hétérogénéité et de la diversité radicale de la composition du travail vivant contemporain (Mezzadra 2007). Dans ces recherches comme dans ce projet politique, l'irrégularité constitue un enjeu stratégique qui n'est sans doute pas près de s'épuiser.

Références bibliographiques

- Althausser, R.P. et Kalleberg, A.L. (1981), « Firms, Occupations, and the Structure of Labor Markets : A Conceptual Analysis », dans Berg, I. (dir.), *Sociological Perspectives on Labor Markets*, New York, Academic Press, p. 119–149.
- Althusser, L. (2006), *Philosophy of Encounter. Later Writings 1978-87*, Londres, New York, Verso. [Althusser, L. (1994), *Écrits philosophiques et politiques*, I, Paris, Stock.]
- Andrijasevic, R. (2003), « The Difference Borders Make : (Il)legality, Migration and Trafficking in Italy among Eastern European Women in Prostitution », dans Ahmed, S., Castaneda, C., Fortier, A.-M. et Sheller, M. (dirs), *Uprootings/Regroundings : Questions of Home and Migration*, Oxford, New York, Berg, p. 251–272.
- Andrijasevic, R. et Walters, W. (2010), « The International Government of Borders », dans *Environment and Planning. D*, à paraître.
- Balibar, É. (2001), *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte.
- Balibar, É. (2010), *La Proposition de l'égaliberté. Essais politiques et philosophiques 1989-2009*, Paris, PUF.
- Bauder, H. (2006), *Labor Movement. How Migration Regulates Labor Markets*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- Benz, M. et Schwenken, H. (2005), « Jenseits von Autonomie und Kontrolle », dans *Prokla. Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft*, n° 140, p. 363-377.
- Bigo, D. (2005), « Globalized-in-security : the Field and the Ban-opticon », dans Sakai, N. et Solomon, J. (dirs), *Translation, Biopolitics, Colonial Discourse*, Hong Kong, Hong Kong University Press (« Traces », n° 4).
- Bojadžijev, M. (2002), « Antirassistischer Widerstand von Migrantinnen und Migranten in der Bundesrepublik : Fragen der Geschichtsschreibung », dans *1999. Zeitschrift für Sozialgeschichte des 20. und 21. Jahrhunderts*, n° 17, p. 1.
- Bojadžijev, M. (2008), *Die windige Internationale. Rassismus und Kämpfe der Migration*, Münster, Westphälisches Dampfboot.
- Bojadžijev, M., Karakayali, S. et Tsianos, V. (2004), « Le Mystère de l'arrivée : des camps et des spectres », *Multitudes*, 19, p. 41-52.
- Bojadžijev, M. et Karakayali, S. (2007), *Autonomie der Migration. 10 Thesen zu einer Methode*, dans Transit Migration Forschungsgruppe 2007, p. 203-209.
- Brettell, C.B. and Hollifield, J.F. (dirs.) (2000), *Migration Theory. Talking Across Disciplines*, Londres, New York, Routledge.
- Butler, J. et Spivak, G.Ch. (2007), *Who Sings the Nation-State ? Language, Politics, Belonging*, Londres, New York, Calcutta, Seagull. [Butler, J. et Spivak, G.Ch. (2009), *L'État global*, Paris, Payot.]
- Castles, S. et Miller, M.J. (2003), *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*, New York, Londres, Guilford Press.
- Chakrabarty, D. (2000), *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Oxford, Princeton University Press. [Chakrabarty, D. (2009), *Provincialiser l'Europe : La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Éd. Amsterdam.]
- Chalcraft, J. (2007), « Labour in the Levant », dans *New Left Review*, n° 45, mai-juin, p. 27-47.
- Chan, K.W. (2008), « Internal Labor Migration in China : Trends, Geographical Distribution and Policies »,

United Nations Expert Group Meeting on Population Distribution, Urbanization, Internal Migration and Development, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, New York, 21-23 janvier.

Coutin, S. (2007), « 'Si, se puede!' Los sin papeles en Estados Unidos y la lucha por la legalización en los primeros años del siglo XXI », dans Suárez-Navaz, L. et al. (dirs.), p. 155-183.

Decimo, F. (2005), *Quando emigrano le donne. Percorsi e reti femminili della mobilità transnazionale*, Bologne, Il Mulino.

De Genova, N.P. (2002), « Migrant 'Illegality' and Deportability in Everyday Life », dans *Annual Review of Anthropology*, n° 31, p. 419-447.

De Genova, N. (2005), *Working the Boundary. Race, Space, and Illegality in Mexican Chicago*, Durham, Londres, Duke University Press, 2005.

De Genova, N. (2009), « Conflicts of Mobility, and the Mobility of Conflict : Rightlessness, Presence, Subjectivity, Freedom », dans *Subjectivity*, 29, p. 445-466.

Düvell, F. (2002), « Die Globalisierung der Migrationskontrolle. Zur Durchsetzung des europäischen und internationalen Migrationsregimes », dans *Die Globalisierung des Migrationsregimes. Zur neuen Einwanderungspolitik in Europa, Materialien für einen neuen Antiimperialismus*, n° 7, p. 45-167.

Ehrenreich, B. et Hochschild, A.R. (dirs) (2003), *Global Woman. Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Henry Holt and Company.

Fan, C.C. (2008), *China on the Move. Migration, the State and the Household*, Londres, New York, Routledge.

Fumagalli, A. et Mezzadra, S. (dirs) (2010), *Crisis in the Global Economy. Financial Markets, Social Struggles, and New Political Scenarios*, Cambridge, MA, Londres, Semiotext(e).

Georgi, F. (2007), *Migrationsmanagement in Europa*, Sarrebruck, VDM.

Hardt, M. et Negri, A. (2000), *Empire*, Cambridge, MA, Harvard University Press. [Hardt, M. et Negri, A. (2004), *Empire*, Paris, 10/18.]

Hardt, M. et Negri, A. (2009), *Commonwealth*, Cambridge, MA, Harvard University Press. [Traduction française à paraître.]

Herrera Carassou, R. (2006) *La perspectiva teórica en el estudio de las migraciones*, Mexico D.F., Siglo XXI Editores.

Hindess, B. (2005), « Citizenship and Empire », dans Hansen, Th. B. et Stepputat, F. (dirs.), *Sovereign Bodies. Citizens, Migrants, and States in the Postcolonial World*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, p. 241-256.

Honig, B. (2001), *Democracy and the Foreigner*, Princeton, NJ, Princeton University Press.

Isin, E.F. (2002), *Being Political. Genealogies of Citizenship*, Minneapolis, MN, University of Minnesota Press.

Isin, E.F. (2008), « Theorizing Acts of Citizenship », dans Isin, E.F. et Nielsen, G.M. (dirs.), *Acts of Citizenship*, Londres, Zed Books, p. 15-43.

Isin, E.F. (2009), « Citizenship in Flux : The Figure of the Activist Citizen », dans *Subjectivity*, n° 29, p. 367-388.

Jordan, B. and Düvell, F. (2003), *Migration. The Boundaries of Equality and Justice*, Cambridge, MA, Polity Press.

Linden, M. van der (2008), *Workers of the World. Essays Toward a Global Labor History*, Leyde, Brill.

Lowe, L. (1996), *Immigrant Acts. On Asian American Cultural Politics*, Durham, NC, Londres, Duke

University Press.

Marie, C.-V. (2000), « Measures Taken to Combat the Employment of Undocumented Foreign Workers in France », dans *Combating the Illegal Employment of Foreign Workers*, Paris, OECD, p. 107-131.

Massey, D.S., Arango, J., Hugo, G. et Taylor, J.E. (1993), « Theories of International Migration : A Review and Appraisal », dans *Population and Development Review*, n° 19, p. 431-466.

Mbembe, A. (2003), « Necropolitics », dans *Public Culture*, vol. 15, n° 1, p. 11-40. [Mbembe, A. (2006), « Nécropolitique », dans *Raisons politiques*, n° 21, p. 29-60.]

McNevin, A. (2006), « Political Belonging in a Neoliberal Era : The Struggle of the Sans-Papiers », in *Citizenship Studies*, vol. 10, n° 2, p. 135-151.

Mezzadra, S. (2004), « Le vesti del cittadino. Trasformazioni di un concetto politico sulla scena della modernità », dans Mezzadra, S. (dir.), *Cittadinanza. Soggetti, ordine, diritto*, Bologne, Clueb, 2004, p. 9-40.

Mezzadra, S. (2006), *Diritto di fuga. Migrazioni, cittadinanza, globalizzazione*, Vérone, Ombre corte.

Mezzadra, S. (2007), « Living in Transition », dans *Transversal*, 11-07, en ligne. Disponible à l'adresse : <<http://translate.eipcp.net/transversal/1107>> (consulté le 6 mars 2010).

Mezzadra, S. (2008), *La condizione postcoloniale. Storia e politica nel presente globale*, Vérone, Ombre corte.

Mezzadra, S. (2009), *Italy, Operaism and Post-Operaism*, dans Ness, I. (dir.), *International Encyclopedia of Revolution and Protest*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 1841-1845.

Mezzadra, S. et Neilson, B. (2008), « Border as Method, or, the Multiplication of Labor », dans *Transversal*, 06-08, en ligne. Accessible à l'adresse : <<http://eipcp.net/transversal/0608/mezzadraneilson/en>> (consulté le 6 mars 2010).

Mezzadra, S. et Neilson, B. (2010), « Frontières et inclusion différentielle », dans *Rue Descartes*, n° 67, p. 102-108.

Mitropoulos, A. (2007), « Autonomy, Recognition, Movement », dans Shukaitis, S., Graeber, D. et Biddle, E. (dirs), *Constituent Imagination. Militant Investigations, Collective Theorization*, Oakland, AK Press, p. 127-136.

Moulier Boutang, Y. (1998), *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Paris, Puf.

Negri, A. (1991), *Marx Beyond Marx. Lessons on the Grundrisse*, Londres, Pluto Press. [Negri, A. (1996) *Marx au-delà de Marx. Cahiers de travail sur les Grundrisse*, Paris, L'Harmattan.]

Ness, I. (2005), *Immigrants, Unions, and the New U.S. Labor Market*, Philadelphie, Temple University Press.

Ngai, M.M. (2003) *Impossible Subjects : Illegal Aliens and the Making of Modern America*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2003.

Oishi, N. *Gender and Migration : An Integrative Approach*, The Center for Comparative Migration Studies, University of California, San Diego, Working paper 49. Accessible en ligne à l'adresse : www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg49.PDF

Papadopoulos, D., Stephenson, N. et Tsianos, V. (2008), *Escape Routes. Control and Subversion in the 21st Century*, Londres, Ann Arbor, MI, Pluto Press.

Papastergiadis, N. (2000), *The Turbulence of Migration. Globalization, Deterritorialization and Hybridity*, Cambridge, MA, Polity Press.

Parreñas, R.S. (2001), *Servants of Globalization : Women, Migration and Domestic Work*, Palo Alto, CA, Stanford University Press, 2001.

Parreñas, R.S. (2009), *Inserting Feminism in Transnational Migration Studies*. En ligne. Accessible à

l'adresse : <http://www.migrationonline.cz/e-library/?x=2183800> (consulté le 7 mars 2010).

Phizacklea, A. (2003), « Gendered Actors in Migration », dans Andall, J. (dir.), *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Oxford, New York, Berg, p. 23-87.

Piore, M.J. (1979) *Birds of Passage. Migrant Labour and Industrial Societies*, Cambridge, MA, Cambridge University Press.

Portes, A. (1997) « Immigration Theory for a New Century : Some Problems and Opportunities », dans *International Migration Review*, n° 31, p. 799-825.

Portes A. et DeWind, J. (dirs.) (2007), *Rethinking Migration. New Theoretical and Empirical Perspectives*, New York, Berghahn Books.

Pun, N. (2005), *Made in China. Women Factory Workers in a Global Workplace*, Durham, NC, Londres, Duke University Press.

Rajaram, P.K. et Grundy-Warr, C. (dirs.) (2007), *Borderscapes. Hidden Geographies and Politics at Territory's Edge*, Minneapolis, Londres, University of Minnesota Press.

Raimondi, F. et Ricciardi, M. (2004), « Introduzione », dans *Lavoro migrante. Esperienza e prospettiva*, Rome, DeriveApprodi.

Rancière, J. (1998), *Dis-agreement. Politics and Philosophy*, Minneapolis, University of Minnesota Press. [Rancière, J. (1995) *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée.]

Rancière, J. (2009), *Moments politiques. Interventions 1977-2009*, Paris, La Fabrique.

Read, J. (2003), *The Micro-Politics of Capital. Marx and the Prehistory of the Present*, Albany, NY, State University of New York Press.

Rigo, E. (2007), *Europa di confine. Trasformazioni della cittadinanza nell'Unione allargata*, Rome, Meltemi.

Rosewarne, S. (2001), « Globalization, Migration and Labour Market Formation : Labour's Challenge ? », dans *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 12, n° 3, p. 71-84.

Samaddar, R. (1999), *The Marginal Nation. Transborder Migration from Bangladesh to West Bengal*, New Delhi, Londres, Sage Publications.

Sayad, A. (1999), *La Double Absence*, Paris, Éditions du Seuil.

Sassen, S. (1988), *The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow*, Cambridge, MA, Cambridge University Press.

Sassen, S. (2006), *Territory, Authority, Rights. From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, Oxford, Princeton University Press.

Steinfeld, R.J. (2001), *Coercion, Contract, and Free Labor in the Nineteenth Century*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.

Suárez-Navaz, L. (2007), « La lucha de los sin papeles. Anomalías democráticas y la (imparable) extension de la ciudadanía », dans Suárez-Navaz, L. et al. (dirs.), *Las luchas de los sin papeles y la extensión de la ciudadanía. Perspectivas críticas desde Europa y Estados Unidos*, Madrid, Traficantes de Sueños, p. 15-33.

Transit Migration Forschungsgruppe (dir.) (2007), *Turbulente Ränder. Neue Perspektiven auf Migration an den Grenzen Europas*, Bielefeld, Transcript Verlag.

Walzer, M. (1992), *What it Means to Be an American*, New York, Marsilio.

Wihtol de Wenden, C. (1988), *Citoyenneté, nationalité et immigration*, Paris, Arcantère.